

Les Prix du Réseau Mondial de Justice Électorale

Appel à candidatures 2021

Contexte

Dans les démocraties contemporaines, la protection correcte des droits politiques et électoraux des citoyens est essentielle à leur survie. Les défis actuels auxquels sont confrontées les autorités électorales juridictionnelles et administratives compliquent cet objectif. Il est donc crucial de travailler de manière concrète, proactive et stratégique pour parvenir à une amélioration de l'administration de la justice, et donc à la consolidation démocratique.

Lors de la Troisième Assemblée Plénière du Réseau Mondial de Justice Électorale (RMJE), qui s'est tenue en décembre 2019, on a souligné les défis liés à quatre thèmes centraux : mécanismes de représentation, accès équitable à la justice électorale, démocratie et corruption, et réseaux sociaux. Si chaque pays a son propre système électoral, ces défis présentent des menaces et des opportunités communes aux niveaux régional et mondial.

Afin de promouvoir une analyse comparative et continue de la justice électorale, le RMJE cherche à réunir les autorités juridictionnelles électorales, les organisations internationales, les Institutions académiques, les acteurs privés et les experts électoraux, afin de concevoir un agenda commun contenant des stratégies spécifiques pour relever ces défis. Les premiers prix seront décernés en 2021.

Concernant les Prix

Le RMJE invitera les autorités responsables de la justice électorale dans leurs juridictions respectives, les organisations internationales et les membres de la communauté universitaire à présenter leurs travaux sur les avancées significatives et les efforts encourageants pour consolider et renforcer la justice électorale au niveau national, régional ou international. Les deux axes, académique et appliqué, cherchent à identifier les bonnes pratiques de reconnaissance et de diffusion du RMJE.

Les "Prix RMJE" seront décernés annuellement et chercheront à distinguer les études académiques clés et innovantes en la matière, ainsi que les actions concrètes menées par les organes juridictionnels ou leurs équivalents responsables de la justice électorale et par les organisations internationales. Les catégories de l'édition 2021 correspondront à : 1) l'accès à la justice électorale, 2) l'indépendance judiciaire et électorale, 3) la parité des genres et 4) un thème conjoncturel qui, à cette occasion, portera sur les processus électoraux lors de situations d'urgence. En outre, il y aura un cinquième prix général, qui récompensera une avancée spécifique dans un domaine pertinent pour le RMJE.

Règles

1. Les autorités, les organisations internationales et les membres de la communauté académique, indépendamment de leur affiliation formelle au RMJE, peuvent être

- nominés dans chacune des quatre catégories principales et pour le prix général du RMJE.
2. Trois prix (un par type d'acteur) seront attribués par catégorie, plus un prix global RMJE, soit treize lauréats par an au total.
 3. Les lauréat(e)s seront annoncé(e)s au cours de la Quatrième Assemblée Plénière¹ et leurs travaux publiés sur la [Plateforme d'Échange Mondiale](#).
 4. Dans le cas des travaux académiques, ils seront également imprimés. Le TEPJF du Mexique sera chargé de la publication, qui sera disponible dans les 4 mois suivant la sélection du gagnant. Cette publication sera disponible en espagnol, anglais et français.
 5. Les institutions et les personnes récompensées seront invitées à la Quatrième Assemblée Plénière, à raison d'un seul représentant par catégorie.
 - a. Si une autorité ou une organisation attribuée n'est pas membre du RMJE, une seule personne sera invitée en tant qu'observateur. La présence d'une délégation plus nombreuse sera prise en considération, à condition que l'autorité respectueuse prenne en charge tous les frais y afférents, en assurant une représentation égale et ne dépassant pas quatre personnes.
 - b. Si un travail scientifique a été préparé par plus d'une personne, seule celle qui a été désignée comme l'auteur principal sera invitée.
 - c. Une personne par lauréat recevra une bourse pour payer ses frais de voyage.
 6. Conformément à l'appel à candidatures lancé le 1er mai, le Secrétariat technique recevra les candidatures accompagnées des pièces justificatives du 1er juin au 1er août 2021.
 7. Le Comité Scientifique du RMJE sera chargé de l'examen, de l'analyse et de la sélection des lauréats, sur la base de critères spécifiques par catégorie et du règlement en tant que jury.
 8. Le Comité Scientifique du RMJE se réserve le droit de déclarer cet appel partiellement ou totalement nul.
 9. Toutes les questions qui ne sont pas spécifiquement considérées dans ces règles seront résolues par le Comité Scientifique.

¹ Cela ne sera possible que si elle a lieu au cours du second semestre de 2021. Les dates de l'appel et de la réception des nominations tiennent compte du calendrier et des horaires précédemment recommandés et convenus lors de la Cinquième Réunion du Comité Scientifique.

Les catégories et les conditions



Catégories :

1. Accès à la justice électorale
2. Indépendance judiciaire et électorale
3. Parité des genres
4. Conjoncturelle : Processus électoraux lors de situations d'urgence
5. Progrès spécifiques sur une question d'importance pour le RMJE

Le prix conjoncturel variera chaque année.



Pour la nomination, un résumé de 1500 mots maximum, en anglais, français ou espagnol, doit être soumis :

- Autorités : de leur action, de leur jugement ou de leur jurisprudence.
- Organisations : des progrès programmatiques, pratiques, réels et mesurables.
- Chercheurs : un résumé de l'étude, de la monographie ou de l'œuvre, qu'elle ait déjà été publiée ou non.

La candidature doit porter sur une ou plusieurs actions, un ou plusieurs projets ou un ou plusieurs travaux de 2020 ou du premier semestre de 2021. Un projet, un programme, une action ou un travail ne peut être nommé que dans une seule catégorie. Une organisation ou une personne peut être nommée dans différentes catégories, avec différents projets.

Les termes de référence pour chaque type d'acteur et les critères par thème sont joints.

La candidature comprendra également un exposé de la pertinence ou de l'impact sur la justice électorale d'un maximum de 500 mots. En bref, il ne doit pas dépasser les 2000 mots autorisés. Jusqu'à 3 pièces justificatives pertinentes sont autorisées. Il peut s'agir, entre autres, d'un CV ou d'un curriculum vitae, du travail lui-même, de lettres de recommandation, de manuels ou de documents techniques.



Réception des candidatures du 1^{er} juin au 1^{er} août 2021.



Envoi au courriel global@te.gob.mx



Lauréats : Trois par catégorie (autorité, organisation et travail académique), et un pour le prix global.

Annnonce : Au cours de la Quatrième Assemblée Plénière, les lauréats seront annoncés, recevront leurs prix, et les résultats seront publiés sur la Plateforme d'Échange Mondiale et sur les réseaux sociaux du RMJE. Les bonnes pratiques et les articles Institutions académiques primés seront publiés électroniquement dans les trois langues du RMJE sur la plateforme d'Échange Mondiale.